

employeur pour les garanties Santé.

5. Seul le représentant légal de l'entreprise ou une personne dûment mandatée par ce dernier est habilité à engager l'entreprise.

BULLETIN D'AFFILIATION Portabilité des garanties santé

Appliquées dans l'entreprise - Transport

À retourner à : Centre de gestion KLESIA - CARCEPT-Prévoyance - TSA 40000 - 78457 Velizy cedex

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE		
Raison sociale	Cialo	
Forme juridique	_	
Adresse complète du siège social		
Code postal		
Tél. Fax		
Date de création Siret		
Activité principale		
Nom de la personne à contacter		
•		
IDENTIFICATION DE L'ANCIEN SALARIÉ		
NOM	Prénom	
Adresse		
Code postalVille		
Tél. domicile		
N° Sécurité sociale	Catégorie professionnelle	
Date d'entrée dans l'entreprise	te de fin de contrat de travail ²	
Date de début ³ des droits à portabilité	Durée du dernier contrat de travail 4	
J'accepte de recevoir des informations commerciales : \square par co	urriel 🗌 par SMS 🔲 par téléphone 🔲 p	oar courrier
PORTABILITÉ DES GARANTIES SANTÉ		
Dans le cadre des obligations définies à l'article L 911-8 du code	de la Sécurité sociale,	
• je soussigné(e) agissant en qualité	de a	yant pouvoir d'engager l'entreprise 5 :
- demande la portabilité des garanties Santé appliquées dans	s l'entreprise, en faveur du salarié nommé ci-	dessus qui quitte l'entreprise (hors
faute lourde), sous la condition qu'il soit indemnisé par le r	égime de l'assurance chômage,	
• je soussigné(e)	(nom/prénom de l'ancien salarié) m'engage	à communiquer à CARCEPT-Prévoyance :
- dès réception, le justificatif d'indemnisation par le régime d		
- la date de fin d'indemnisation de l'assurance chômage, si c	•	abilité.
ia auto ao iii a iiiaoiiiiiaaioii ao i aooaiaiioo siioiiiago, oi o		
Le maintien des garanties est accordé à compter du lendemain de la c	ate de fin du contrat de travail du salarié, sous ré	serve du retour du présent document dans
les plus brefs délais. La durée du maintien est égale à celle du dernier employeur. Elle est appréciée en mois, le cas échéant, arrondie au nomb		ail lorsqu'ils sont consécutifs chez le même
employeur. Elle est appreciee en mois, le cas echeant, arrondle au nomb	re superieur, sans pouvoir exceder douze mois.	
FAIT ÀLE	CACHET DE L'ENTREPRISE	SIGNATURE DE L'ANCIEN SALARIÉ
TOTAL CONTRACTOR OF THE PROPERTY OF THE PROPER	et signature de son représentant légal	SIGNATURE DE LANCIEN SALARIE
	(précédée de la mention « lu et approuvé »)	
 Indiquée sur votre bordereau d'appel de cotisations. Si préavis, date de fin de préavis qu'il soit effectué ou non. 		
3. Lendemain de la date de fin de contrat de travail.4. Ou des derniers contrats de travail consécutifs chez le même		

Conformément à la règlementation en vigueur, et en particulier au règlement général sur la protection des données n°2016/679 du 27 avril 2016, les informations transmises via ce formulaire sont destinées à CARCEPT-Prévoyance en sa qualité de responsable du traitement, et pourront être transmises au GIE KLESIA, au GIE KLESIA ADP, aux membres des GIE, à l'IRC KLESIA AGIRC ARRCO ainsi qu'aux éventuels réassureurs et partenaires le cas échéant. Les données, à l'exclusion du NIR, sont collectées, pour la gestion administrative de votre dossier, et avec votre consentement, à des fins de prospection commerciale. Vos données sont étaglement collectées en vue de respecter nos obligations légales et règlementaires, en particulier afin de lutter contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme, et contre la fraude à l'assurance. Les données sont conservées durant toute la durée de l'exécution de votre contrat, puis jusqu'aux termes des délais de prescription légaux. Vous pouvez demander l'accès, la rectification, l'effacement, la portabilité, le retrait du consentement au traitement de vos données apres votre décès, sinsiq que limiter ou vous opposer au traitement en écrivant à info.cnil @klesia.fr ou à KLESIA - Service INFO CNIL CS 30027, 93108 Montreuil cedex. Veuillez noter, toutefois, que certaines données peuvent être exclues de ces demandes dans certaines circonstances, notamment si nous devons continuer à traiter vos données pour servir nos intérêts légitimes ou respecter une obligation légale. Afin de nous permettre de confirmer votre identité en cas de doute, un justificatif d'identité pourra vous être demandé. Nous conserverons une copie de votre pièce d'identité pourar une durée maximale d'un an. KLESIA prend les mesures conformés à l'état de l'art afin d'assurer la sécurité et la confidentialité de vos données conformément à la règlementation en vigueur. Vous pouvez saisir directement la CNIL à l'adresse suivante : 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07.



CAR.201/23

